

# COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Février - mars 2019

## **1. Voyons donc !**

Merci aux gens qui ont assisté à notre événement pour la Journée internationale de la femme et contribué à en faire un succès ! La soirée n'aurait pas été possible sans nos panélistes. Mais tout notre travail se poursuit au-delà d'une journée et vous aussi pouvez faire une différence en défendant ces causes et/ou en adhérant à leurs organisations:

- » **Regroupement féministe du N.-B.**
- » **YWCA Moncton**
- » **Saint John Women's Empowerment Network**
- » **NB South Central Transition House & Second Stage Coalition**

Nos groupes ont aussi rédigé ensemble une lettre ouverte aux députés en décembre, pour améliorer l'accès à des garderies abordables, assurer l'équité salariale dans le secteur privé, élaborer des stratégies pour prévenir la violence et offrir un hébergement aux femmes en situation de crise. → **LISEZ-LA!**

**Le féminisme est un problème de société et les solutions doivent être collectives !**

— Frances LeBlanc, présidente

## **2. Nos enjeux dans le budget provincial**

Le 19 mars, le gouvernement provincial a dévoilé son budget 2019-2020. Nous attendons toujours les détails des propositions clés du budget, mais nous soulignons les investissements dans deux secteurs à prédominance féminine :

- » **16.1 millions de dollar pour augmenter les salaires des travailleuses du secteur des soins.** À partir du 1er mai, 9 500 travailleuses et travailleurs recevront les augmentations suivantes :
  - 2 \$ /hr - Foyers de groupe pour les jeunes
  - 1 \$/hr - Soutien à domicile
  - 1 \$/hr - Foyers de soins spéciaux
  - 0,50 \$/hr - Services de soutien à la famille
  - 0,50 \$/hr - Soins auxiliaires
- » **1 million de dollars pour augmenter les salaires des éducatrices de la petite enfance avec formation.** C'est loin d'atteindre les 28 millions de dollars prévus sur 4 ans et mentionnés dans le budget 2018-19 du gouvernement libéral. Les salaires auraient atteint 19 dollars l'heure en 2023.

Le budget du **Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick** a été réduit de 48 %. Nous devons nous méfier des coupures budgétaires lorsque des politiques doivent encore être améliorées pour assurer l'égalité. Cette réduction va ralentir les améliorations possibles.

## **3. Crise dans les foyers de soins**

**Nous appuyons les revendications des travailleuses des foyers de soins et membres du SCFP.** Nous avons participé à une **conférence de presse** organisé par la **Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights** pour appuyer les travailleuses.

Notre présidente, Frances LeBlanc, a rédigé une lettre d'appui : **LISEZ ICI.**

**Ces travailleuses et travailleurs méritent l'équité salariale – un salaire comparable à celui des emplois à prédominance masculine de même valeur. C'est la qualité et la continuité des services que reçoivent nos personnes âgées qui en sont affectées mais aussi notre tissu social.**

— Frances LeBlanc, présidente

#### **4. Parlons d'équité**

Le 7 février, nous avons rencontré la nouvelle ministre du Développement social, l'honorable **Dorothy Shephard**, pour discuter des travailleuses des soins communautaires. Elle a réitéré son intérêt à améliorer les salaires du secteur.

Même si elle est également ministre responsable de la **Société pour l'inclusion économique et sociale** (SIES), elle ne voit pas de loi pour le secteur privé dans un avenir proche, comme le recommande pourtant le dernier **rapport** de la SIES.

#### **5. Justice sociale**

À l'occasion de la **Journée mondiale de la justice sociale** le 20 février, nous avons **célébré** nos victoires de l'année dernière lors d'un événement organisé par le **Front commun pour la justice sociale**. Notre présidente a souligné les victoires en 2018:

- » Loi fédérale sur l'équité salariale ;
- » Avancement de la mise en œuvre de la Loi de 2009 sur l'équité salariale;
- » 11.6 millions de dollars pour augmenter les salaires du secteur des soins en 2018-2019;
- » Rapport de la SIES qui préconise une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé ;
- » promesse d'adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé dans la plateforme de 3 des 5 partis politiques provinciaux.

Poursuivons sur cet élan en 2019 !

#### **6. Évaluer l'équité salariale**

Nous avons pris part à une formation avec l'économiste Ruth Rose et le **Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail** (CIAFT) à Montréal. Nous avons obtenu des outils concrets pour mieux évaluer et valoriser les emplois des travailleuses dans le secteur des soins!

Il y a 23 ans, le gouvernement du Québec a adopté la **Loi sur l'équité salariale** pour lutter contre l'iniquité salariale dans les secteurs public et privé.

#### **7. L'intersection de l'immigration et de l'équité salariale**

- » Le 25 février, nous avons participé au « **Symposium** sur l'immigration francophone en Acadie au Nouveau-Brunswick » à l'**Université de Moncton**. Nous pensons que le nombre grandissant d'immigrantes dans des domaines à prédominance féminine, particulièrement dans le secteur des soins, corrige en partie le problème de recrutement de main d'œuvre, mais pas de rétention de celle-ci car il faut aussi éliminer l'iniquité salariale dans le secteur.
- » Le 30 mars, nous avons assisté à une séance sur les expériences intersectionnelles des femmes racisées au Canada organisée par l'**Association des femmes immigrantes du Nouveau-Brunswick**. Nous devons être conscients des multiples défis auxquels font face les immigrantes et les femmes racisées dans notre province. Lorsqu'elles se mobilisent et partagent leurs ressources en impliquant la communauté d'accueil, ça facilite leur intégration et l'atteinte de leurs buts professionnels & personnels.